

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>BE-BIO-01.056-0000107.2024.001</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle		
	Nom	<b>VILOFOSS BENELUX SRL</b>		Autorité	<b>CERTISYS (BE-BIO-01)</b>	
	Adresse	<b>Rue de la Métallurgie, 16 4530 Villers-le-Bouillet</b>		Adresse	<b>Square de Meeûs - De Meeûssquare 35, 1000, Bruxelles</b>	
	Pays	<b>Belgique</b>	Code ISO <b>BE</b>	Pays	<b>Belgique</b>	Code ISO <b>BE</b>
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique						
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.						
I.7 Date, lieu			I.8 Validité			
Date	<b>03 octobre 2024 09:26:04 +02 (Europe/Brus ls)</b>	Nom et signature <b>CERTISYS</b>	Certificat valable du	<b>03/10/2024</b>	au <b>31/03/2027</b>	
Lieu	<b>Bruxelles (BE)</b>					

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits		
	II.2 Quantité de produits		
	II.3 Informations sur les terres		
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
	Adresse ou géolocalisation	Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5
	<b>VILOFOSS BENELUX (Certisys Ref: 24143 S3630206) Rue de la Métallurgie, 16 4530 Villers-le-Bouillet</b>	<b>Préparation</b>	-
	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
Nom de l'organisme d'accréditation	<b>BELAC</b>		
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<b><a href="https://www.certisys.eu/wp-content/uploads/2023/07/093-PROD-14-1-F-N-E.pdf">https://www.certisys.eu/wp-content/uploads/2023/07/093-PROD-14-1-F-N-E.pdf</a></b>		
II.9 Autres informations			
<b>Certisys Ref: 24143</b>			
<b>FR: Répertoire complémentaire des produits</b>			
<b>Aliments pour animaux pouvant être utilisés en agriculture biologique conformément aux règlements 2018/848 et 2021/1165 - Aliments pour animaux</b>			